

DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES **PERSONNELLES**

1. Contexte

L'exécution des prestations objet du Contrat de licence de l'utilisateur final et des Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation (ci-après les « Contrats ») impliquent qu'INDEX ÉDUCATION accède à des Données à caractère personnel et réalise un ou des traitement(s) sur celles-ci.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les Parties (INDEX ÉDUCATION et le Client) s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le règlement européen sur la protection des données ») et la loi Informatique et Libertés modifiée.

Le Client demeure le Responsable du traitement des Données à caractère personnel et en conserve l'entière maîtrise, INDEX ÉDUCATION n'agissant qu'en qualité de Sous-traitant au sens du Droit applicable à la protection des données.

2. Définitions

Dans le présent article, les termes et expressions identifiés par une majuscule ont la signification indiquée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

Autorité de contrôle : désigne l'autorité publique indépendante chargée de surveiller l'application du Droit applicable à la protection des données, afin de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques à l'égard du traitement et de faciliter le libre flux des données au sein de l'Union européenne. En France, l'Autorité de contrôle est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Données à caractère personnel : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « Personne concernée »), directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Droit applicable à la protection des données : désigne la législation protégeant les libertés et les droits fondamentaux des personnes, notamment le droit à la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et s'appliquant à INDEX EDUCATION. Le Droit applicable à la protection des données comprend la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données entrant en vigueur le 25 mai 2018 (le « RGPD »), et tout autre texte français ou européen relatif à la protection des données à caractère personnel qui viendrait les compléter ou les modifier.

Sous-traitant ultérieur : désigne tout sous-traitant engagé par le Prestataire ou par tout Sous-traitant ultérieur de celui-ci, qui accepte de recevoir d'INDEX EDUCATION ou de tout Sous-traitant ultérieur de celui-ci des Données à caractère personnel exclusivement destinées à des activités de Traitement à effectuer pour le compte d'INDEX EDUCATION, conformément aux instructions d'INDEX EDUCATION et après avoir été autorisé par INDEX EDUCATION, aux conditions énoncées au présent article. Est également considérée comme Sous-traitant ultérieur, toute société faisant

partie du Groupe du Prestataire, qui pourrait être amenée à intervenir dans l'exécution des prestations et à traiter ou accéder aux Données à caractère personnel.

Traitement de données à caractère personnel ou Traitement : signifie toute opération ou tout ensemble d'opérations, décrites dans la présente Annexe, effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de Données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

Transfert de données à caractère personnel ou Transfert : signifie toute action d'envoi, communication, copie, transmission, diffusion ou accès à distance à des Données à caractère personnel, quel que soit le support ou le moyen de communication utilisé.

Violation de données : désigne une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de Données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

3. Engagement d'INDEX ÉDUCATION

INDEX ÉDUCATION s'engage à respecter l'ensemble des obligations légales qui s'imposent à lui en application du Droit applicable à la protection des Données et à traiter les Données à caractère personnel qui lui sont confiées par le Client conformément aux dispositions des Contrats. Le Client a sélectionné INDEX ÉDUCATION au regard de son engagement quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à respecter les exigences du Droit applicable à la protection des données et à garantir la protection des droits des Personnes concernées.

4. Caractéristiques du Traitement

Le Client autorise INDEX ÉDUCATION, pour la durée et les seuls besoins des Contrats, à procéder au Traitement des Données à caractère personnel requis par les prestations objets des Contrats. Les caractéristiques de ce Traitement confié à INDEX ÉDUCATION sont définies dans l'Annexe RGPD.

Dans ce cadre, INDEX ÉDUCATION s'engage à traiter les Données à caractère personnel exclusivement sur la base des instructions du Client et s'interdit d'utiliser tout ou partie des Données à caractère personnel pour son propre compte et pour d'autres finalités que celles définies par le Client.

INDEX EDUCATION s'engage à tenir un registre de toutes les activités de traitements effectués pour le compte du Client contenant :

- Le nom et les coordonnées d'INDEX EDUCATION et du Client, le cas échéant de leurs représentants, et de leur délégué à la protection des données personnelles ;
- Les catégories de traitements effectués pour le compte du Client ;
- Le nom et les coordonnées de chaque sous-traitant ultérieur, le cas échéant ;
- Les transferts de données hors union européenne, le cas échéant ;
- Une description générale des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre.

Le registre doit se présenter sous une forme écrite y compris la forme électronique. INDEX EDUCATION met le registre à la disposition de l'Autorité de contrôle qui en fait la demande et doit prévenir immédiatement le Client de cette mise à disposition.

Il est précisé qu'INDEX EDUCATION ne transmettra pas le registre au Client en dehors des cas de contrôles réalisés par l'Autorité de contrôle et sur demande expresse de cette dernière.

5. Sécurité et confidentialité des Données à caractère personnel

Dans le cadre de la réalisation des prestations objet des Contrats, INDEX ÉDUCATION s'engage à mettre en œuvre les mesures de protection physiques, logiques et d'organisation nécessaires pour préserver la sécurité des Données à caractère personnel, adaptées au risque que présente le Traitement et, notamment, empêcher qu'elles ne soient détruites, perdues, déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès, de manière accidentelle ou illicite.

En l'espèce, INDEX ÉDUCATION s'engage à minima à mettre en œuvre les mesures suivantes et à les faire respecter par son personnel et les éventuels Sous-traitants ultérieurs :

- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données à caractère personnel dans le cadre des prestations s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. Pour ce faire, INDEX ÉDUCATION s'engage à mettre en place un dispositif permettant de prouver que chaque conseiller a été sensibilisé au respect de la confidentialité des Données à caractère personnel ;
- Veiller à ce que ses intervenants dans l'exécution des prestations objet des Contrats soient sensibilisés, formés et organisés pour présenter les garanties suffisantes de sécurité et de confidentialité vis-à-vis des Données à caractère personnel ;
- Prendre toutes les mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des Données à caractère personnel, documents et informations traités et notamment des mesures de : gestion des droits d'accès et habilitations, journalisation des événements, sécurisation des échanges et du stockage des Données à caractère personnel, sauvegarde des données, moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement, moyens permettant de rétablir la disponibilité des données et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique, une procédure visant à tester, à analyser, à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en place ;
- Assurer le maintien et l'évolution des mesures techniques et organisationnelles mises en place afin de protéger les Données à caractère personnel du Client de façon appropriée, en fonction notamment de l'évolution de l'état de l'art, par la mise en place de mesures de tests et de contrôles réguliers.

6. Violation de Données à caractère personnel

En cas de Violation de données ou si INDEX EDUCATION a tout lieu de croire qu'une Violation de Données a eu lieu, INDEX EDUCATION doit, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, notifier au Client cette violation. A cette fin, INDEX EDUCATION doit transmettre par écrit au Client :

- La description de la nature de la Violation de données, y compris si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données concernés ;
- Le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données éventuel ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations complémentaires peuvent être obtenues ;

- La description des conséquences probables de la Violation des données ;
- La description des mesures prises ou qu'INDEX EDUCATION propose de prendre pour remédier à la Violation de données, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

INDEX EDUCATION s'engage à coopérer pour permettre au Client de notifier la violation de données à l'Autorité de contrôle.

7. Sous-traitant ultérieur

Le Client autorise INDEX ÉDUCATION, de façon générale, à faire intervenir tout sous-traitant dans le cadre de l'exécution des prestations. INDEX ÉDUCATION s'engage à informer le Client de tout changement concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants dont la liste est précisée en Annexe.

INDEX ÉDUCATION s'engage à ce que le(s) contrat(s) qu'il met en place avec ses éventuels Sous-traitants ultérieurs contien(nen)t des engagements au moins aussi stricts que ceux prévus au présent article.

INDEX ÉDUCATION restera pleinement responsable envers le Client en cas de non-respect par le Sous-traitant ultérieur de ses obligations en matière de protection des données.

8. Droits des Personnes Concernées

INDEX ÉDUCATION s'engage à :

- Communiquer au Client dans les meilleurs délais, toute demande de communication des Données à caractère personnel ou d'accès à celles-ci qui lui aurait été faite directement par une Personne concernée ou quelle que soit l'autorité dont elle émane, sauf dans le seul cas où cette communication lui est interdite par ladite Personne concernée, et à assister et coopérer avec le Client pour satisfaire aux exigences légales relatives à la protection des Données à caractère personnel ;
- Aider le Client, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les Personnes Concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus par le Droit applicable à la protection des données ;
- Corriger, mettre à jour, modifier ou supprimer des Données à caractère personnel utilisées dans le cadre de la sous-traitance des prestations sur instruction du Client.

9. Prestations d'Assistance au Client

INDEX ÉDUCATION pourra aider le Client, dans la mesure du possible, à garantir le respect de ses obligations prévues par le Droit applicable à la protection des données en matière de sécurité des données, compte tenu des informations à sa disposition. Dans le cas où le Client ferait l'objet d'un contrôle de la part d'une Autorité de contrôle, INDEX ÉDUCATION s'engage à coopérer avec le Client et avec l'Autorité de contrôle.

10. Information - Audit

INDEX ÉDUCATION s'engage à mettre à la disposition du Client toutes les informations strictement nécessaires en sa possession pour démontrer le respect des obligations prévues par le Droit applicable à la protection des données.

INDEX EDUCATION s'engage notamment à informer immédiatement son Client si, selon lui, une instruction constitue une violation du Droit applicable à la protection des données.

11. Suivi et amélioration des conditions de sécurité et de confidentialité des Données

Le référent RGPD d'INDEX ÉDUCATION sera le point de contact référent du délégué à la protection des données ou toute personne référente en la matière désignée par le Client.

Chacune des Parties s'engage à assurer une veille permanente de l'état des connaissances, des pratiques et technologies pertinentes permettant d'améliorer les mesures techniques et organisationnelles mises en place afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, tout au long des Contrats.

TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La présente Annexe est applicable au Contrat de licence de l'utilisateur final et aux Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation.

CATEGORIE DE SOUS-TRAITANCE

En fonction de l'offre retenue :

- ☒ Logiciel et Prestation d'assistance (PRONOTE, EDT et PRONOTE Campus (anciennement HYPERPLANNING))
- ☒ Logiciel et Prestation d'hébergement (PRONOTE, EDT et PRONOTE Campus)

CONTACT

Nom et coordonnées du DPO délégué RGPD de Docaposte auprès du DPO du Groupe La Poste :

Monsieur le DPO délégué RGPD de DOCAPOSTE, privacy@docaposte.fr.

Nom et coordonnées du correspondant RGPD d'INDEX EDUCATION : Madame la correspondante RGPD d'INDEX EDUCATION, dpo@index-education.fr.

DESCRIPTION TRAITEMENT

1. Finalités : Objet du ou des traitement(s)

Finalité principale :

En fonction de l'offre retenue :

- **Logiciel :**

- PRONOTE

La gestion administrative, pédagogique et financière des élèves dans l'établissement.

- EDT

La gestion et planification des enseignements de l'établissement.

- PRONOTE Campus

Gestion administrative, pédagogique et financière des étudiants, des intervenants et des personnels dans l'établissement.

- **Prestation d'assistance :** Assistance à l'utilisation du logiciel par le Client :

Les données à caractère personnel traitées sont, non exhaustivement, des données nominatives, des coordonnées, des événements de vie scolaire et toutes celles contenues dans le logiciel.

Les catégories de personnes concernées sont celles contenues dans le logiciel, non exhaustivement, personnels administratifs, enseignants, étudiants, élèves et/ou responsables.

Pour l'exécution des prestations d'assistance, le Client peut mettre à la disposition ponctuelle de l'Assistance la base de données de son logiciel sous contrat.

- **Prestation d'hébergement :**

Mise à disposition d'une plateforme dédiée par client, entièrement configurable par ses soins, sur laquelle il garde le contrôle des moyens de son traitement. La plateforme inclut des services d'infogérance pour permettre au client de répondre à ses obligations légales de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de résilience.

2. Nature des opérations réalisées sur les données

	Commentaires / précisions
Collecte	Informations des élèves ou des étudiants et de leurs responsables légaux sur leurs événements de vie scolaire.
Enregistrement	Enregistrement de l'ensemble des données.
Organisation / classement / structuration	Classement des données.
Conservation	Conservation des données en base active pour 1 année scolaire. En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire).
Adaptation ou modification	Toute donnée du Logiciel en fonction des profils et des droits.
Extraction	- Edition des bilans et des attestations ; - Extraction de statistiques anonymes
Export	PRONOTE : - Export des données vers des partenaires ; - Export des données vers le LSU (Livret Scolaire Unique) ; - Export des données vers les ressources pédagogiques à la discrétion du Responsable du traitement.

	- Export des données vers le dispositif national de mesure d'audience (DNMA) à la discrétion du Responsable de traitement
Consultation	Logiciels : Toute donnée du Logiciel en fonction des profils et des droits dont : - Consultation des résultats obtenus par les élèves et leurs responsables légaux ; - Consultation de leurs emplois du temps par les élèves, leurs responsables légaux et l'équipe éducative. Prestation d'assistance : Consultation des données uniquement.
Utilisation	Toute donnée du Logiciel en fonction des profils et des droits dans le cadre des finalités.
Communication par transmission	Transmission des données suivantes avec agrément : - LSU à destination du Ministère de L'Education Nationale (MEN) ; Au choix du responsable de traitement vers les prestataires de ressources numériques.
Diffusion ou toute autre forme de mise à disposition	- Mise à disposition des données pour les enseignants et personnels administratifs via le client Logiciel ; Mise à disposition des données aux personnes concernées pour le site (<i>pronote.net</i>, <i>edt.net</i> ou <i>hyperplanning.net</i> en fonction de l'offre retenue).
Rapprochement interconnexion ou	Délégation de l'authentification et de l'accès aux ENT. Interconnexion avec des partenaires de : - Restauration ; - Gestion financière ; Solution documentaire.
Effacement ou destruction	Dans le respect des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation d'INDEX EDUCATION.
Impression	- Impression de toute donnée du Logiciel ; Edition des bilans et des attestations.
Saisie	Toute donnée du Logiciel, par exemple :

	- Informations des élèves et de leurs responsables légaux sur leurs événements de vie scolaire (absences, retards, punitions et sanctions) ; - Informations pédagogiques (notes, résultats) et administratives par l'équipe éducative ; Gestion des passages à l'infirmerie de l'établissement.
Contrôle	Toute donnée du Logiciel contrôlée par le Chef d'établissement.

3. Données à caractère personnel traitées

EDT, PRONOTE :

	Cochez	Description
État civil, identité, données d'identification, images...	☒	<u>Élèves</u> : Civilité, nom, prénoms, date de naissance, commune et département de naissance, identifiant national élève (INE), identifiant interne (si besoin), nationalité (à des fins statistiques), adresse (si majeur), numéros de téléphone, photographie (sous réserve d'accord), adresse électronique. <u>Personnes à contacter</u> : Civilité, nom, prénoms, numéros de téléphone. <u>Responsables légaux</u> : Civilité, nom, prénoms, adresse, adresse électronique, numéros de téléphone. <u>Professeurs et personnels</u> : Civilité, nom, prénoms, adresse, numéros de téléphone, adresse électronique, discipline enseignée, numéro interne, photographie (sous réserve d'accord). <u>Maîtres de stage et IPR (PRONOTE)</u> : Civilité, nom, prénoms, adresse, numéros de téléphone, adresse électronique.
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	☒	<u>Élèves</u> : code majorité, code orphelin, identité des responsables légaux, régime dans l'établissement. <u>Responsables légaux</u> : nombre d'enfants, lien de parenté, situation familiale. <u>Personnes à contacter</u> : lien avec l'élève. Personnels : emploi du temps

Vie scolaire et/ou vie professionnelle (CV, formations professionnelles, distinction et diplômes)	☒	<u>Élèves</u> : situation scolaire actuelle et précédente, statut. <u>Élèves (PRONOTE)</u> : vœux d'affectation, événements de la vie scolaire (assiduité, punitions, mesures conservatoires, ...), notes et compétences, bilans et appréciations, parcours éducatif, accompagnement pédagogique spécifique, engagements, régimes (demi-pension, sortie). <u>Responsables légaux</u> : catégorie professionnelle. <u>Maîtres de stage</u> : Entreprise, fonction.
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	☒	<u>Élèves (PRONOTE)</u> : code bourse, taux et montant des bourses. <u>Responsables légaux</u> : responsable financier, destinataire des aides sociales.
Données bancaires (n° compte, RIB, IBAN, n° CB, etc.)	☐	
Données de connexion (adresse IP, identifiants dans des logs, etc.)	☒	Adresses IPs, nom et prénom, identifiant du terminal, horodatage des requêtes effectuées, message d'erreur des services d'authentification externes.
Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, etc.)	☐	
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	☐	
Données révélant les opinions politiques	☐	
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	☐	
Données révélant l'appartenance syndicale	☐	
Données génétiques	☐	
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	☐	

Numéro de sécurité sociale	☐	
Données concernant la santé	☒	Élèves (PRONOTE) : Données du <i>Projet d'accueil individualisé</i> (cf. Circulaire du 10/02/2021 , paragraphe II.3.), données nécessaires au suivi de l'enfant au sein de l'établissement (p.ex. vaccins obligatoires, allergies alimentaires)
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	☐	
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	☐	
Données relatives aux mineurs	☒	Les données peuvent concerner des élèves mineurs.
Autres données	☐	

PRONOTE Campus :

	Cochez	Description
État civil, identité, données d'identification, images...	☒	<u>Étudiants</u> : Civilité, nom, nom de naissance, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, identifiant national élève (INE), identifiant interne (si besoin), numéro de contrat, nationalité (à des fins statistiques), adresse (si majeur), numéros de téléphone, photographie (sous réserve d'accord), adresse électronique. <u>Responsables légaux</u> : Civilité, nom, prénoms, adresse, adresse électronique, numéros de téléphone. <u>Intervenants</u> : Civilité, nom, nom de naissance, prénoms, adresse, numéros de téléphone, adresse électronique, date de naissance, lieu de naissance, discipline enseignée, numéro interne, photographie (sous réserve d'accord), site internet. <u>Personnels</u> : Civilité, nom, prénoms, adresse, numéros de téléphone, adresse électronique. <u>Correspondants des entreprises</u> : Civilité, nom, prénoms, numéros de téléphone, adresse électronique.

Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	☒	<u>Étudiants</u> : identité des responsables légaux, type et numéro de mutuelle, numéro d'assurance.
Vie scolaire et/ou vie professionnelle (CV, formations professionnelles, distinction et diplômes)	☒	<u>Étudiants</u> : date d'inscription, situation scolaire actuelle et précédente, statut, événements de la vie scolaire, notes, bilans et appréciations. <u>Intervenants</u> : apport annuel, statut, salle préférentielle. <u>Responsables légaux</u> : catégorie professionnelle, profession. <u>Correspondants des entreprises</u> : Entreprise, fonction.
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	☒	<u>Étudiants</u> : code fiscal, financements horaire perçus. Intervenants : code fiscal, coûts (horaire, annuel), temps de travail, numéro de TVA.
Données bancaires (n° compte, RIB, IBAN, n° CB, etc.)	☐	
Données de connexion (adresse IP, identifiants dans des logs, etc.)	☒	Adresses IPs, nom et prénom, identifiant du terminal, horodatage des requêtes effectuées, type des requêtes effectuées, message d'erreur des services d'authentification externes.
Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, etc.)	☐	
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	☐	
Données révélant les opinions politiques	☐	
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	☐	
Données révélant l'appartenance syndicale	☐	
Données génétiques	☐	
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	☐	
Numéro de sécurité sociale	☐	

Données concernant la santé	☐	
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	☐	
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	☐	
Données relatives aux mineurs	☒	Etudiants : Civilité, nom, nom de naissance, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, identifiant national élève (INE), identifiant interne (si besoin), numéro de contrat, nationalité (à des fins statistiques), adresse, numéros de téléphone, photographie (sous réserve d'accord), adresse électronique.
Autres données	☐	

3. Durée de conservation des données

	Durée de conservation base active (production)	Durée de conservation
État civil, identité, données d'identification, images...	Les Données du Client sont conservées en base active sur la durée du contrat par INDEX ÉDUCATION.	Prestation d'hébergement : EDT, PRONOTE : En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire). PRONOTE Campus : Pas d'archivage intermédiaire.

Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	Les Données du Client sont conservées en base active sur la durée du contrat par INDEX ÉDUCATION.	Prestation d'hébergement : EDT, PRONOTE : En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire). PRONOTE Campus : Pas d'archivage intermédiaire.
Vie scolaire et/ou vie professionnelle (CV, formations professionnelles, distinction et diplômes)	Les Données du Client sont conservées en base active sur la durée du contrat par INDEX ÉDUCATION.	Prestation d'hébergement : EDT, PRONOTE : En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire). PRONOTE Campus : Pas d'archivage intermédiaire.
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	Les Données du Client sont conservées en base active sur la durée du contrat par INDEX ÉDUCATION.	Prestation d'hébergement : EDT, PRONOTE : En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire). PRONOTE Campus : Pas d'archivage intermédiaire.
Données bancaires (n° compte, RIB, IBAN, n° CB, etc.)		

Données de connexion (adresse IP, identifiants dans des logs, etc.)	Les journaux sont conservés pour l'année en cours. L'année précédente est en archivage intermédiaire pour des raisons techniques dû à la conservation légale d'une année glissante.	Cf. précisions fournies sur la durée de conservation en base active.
Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, etc.)		
Données révélant l'origine raciale ou ethnique		
Données révélant les opinions politiques		
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques		
Données révélant l'appartenance syndicale		
Données génétiques		
Données biométriques aux fins d'identifier une		
Personne physique de manière unique		
Numéro de sécurité sociale		
Données concernant la santé	Les Données du Client sont conservées en base active sur la durée du contrat par INDEX ÉDUCATION.	Prestation d'hébergement : EDT, PRONOTE : En cas de demande du Client de souscrire de nouveau aux Logiciel(s) d'INDEX ÉDUCATION, la base de Données du Contrat précédent du Client est conservée dans la limite de cinq (5) années glissantes (année courante ainsi que les quatre (4) dernières années en archivage intermédiaire).

		PRONOTE Campus : Pas d'archivage intermédiaire.
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle		
Données relatives à des condamnations pénales ou à des infractions		
Données relatives aux mineurs		
Autres données		

A l'issue du Contrat la réversibilité des Données s'effectue conformément à l'article « Réversibilité des données » des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation d'INDEX EDUCATION.

4. Cycle de vie de la donnée

Dans le cadre de ses services SecNumCloud SaaS, INDEX EDUCATION donne la possibilité au Client de conserver les données de ses précédents contrats dans la limite de 4 années, soit 5 années de conservation au total :

- 1 an au maximum pour les données relatives à l'année scolaire courante, conservées en base active ;
- 4 ans au maximum pour les données relatives aux années scolaires précédentes, conservées en archive intermédiaire.

Le schéma ci-dessous illustre un cycle de 6 années :



La conservation est opérée sur un cycle de cinq années glissantes.

5. Catégories de personnes concernées

EDT, PRONOTE :

- Direction de l'établissement ;
- Enseignants des classes concernées ;
- Elèves de l'établissement, limité aux données les concernant ;
- Personnes à contacter ;
- Responsables légaux des élèves de l'établissement limité aux données les concernant ;
- Accompagnants de l'établissement, limité aux données les concernant ;
- Personnels de l'établissement, limité aux données les concernant.
- Catégorie de personnes concernées, spécifiques à PRONOTE :

o Maîtres de stage des élèves de l'établissement ;

o Inspecteurs pédagogiques régionaux de l'éducation nationale.

PRONOTE Campus :

- Personnels de l'établissement, limité aux données les concernant ;
- Intervenants dans l'établissement, limité aux données les concernant ;
- Étudiants de l'établissement ;
- Responsables légaux des étudiants de l'établissement, limité aux données les concernant ;
- Correspondants des entreprises.

MESURES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Les mesures techniques et organisationnelles visant à garantir la sécurité sont décrites dans le document suivant : Plan Assurance Sécurité.

SOUS-TRAITANCE ULTERIEURE (STU)

Les sous-traitants mentionnés dans cette annexe concernent les sous-traitants d'INDEX EDUCATION autorisés par le Client et nécessaire à la réalisation de la Prestation.

Les STU autorisés sont les suivants :

Identité du STU 1	MAILEVA
Adresse du STU	MAILEVA 45/47, boulevard Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	privacy@docaposte.fr
Activités de traitement sous-traitées	Envoi de courrier
Traitement hors UE	Non concerné – aucun transfert hors UE au sens du RGPD : ☒

Identité du STU 2	CONTRALIA
Adresse du STU	45-47, 45 boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 IVRY-SUR-SEINE FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	privacy@docaposte.fr
Activités de traitement sous-traitées	Signature électronique
Traitement hors UE	Non concerné – aucun transfert hors UE au sens du RGPD : ☒

Identité du STU 3	MAILJET
-------------------	---------

Adresse du STU	MAILJET SAS 13-13 bis, rue de l'Aubrac 75012 PARIS FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	privacy@mailjet.com - privacy@mailgun.com
Activités de traitement sous-traitées	Envoi de courrier électronique
Traitement hors UE	Oui : ☒ Cf. détail du transfert au chapitre TRANSFERT HORS DE L'UE PAR LE SOUS-TRAITANT

Identité du STU 4	CALADE TECHNOLOGIES – SMS MODE
Adresse du STU	SMS MODE France Rue Guibal 13003 MARSEILLE FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	dpo@smsmode.com
Activités de traitement sous-traitées	Envoi de SMS
Traitement hors UE	Non concerné – aucun transfert hors UE au sens du RGPD : ☒

Identité du STU 5	M TARGET
Adresse du STU	M TARGET 44 rue l'occitane 31 670 LABEGE FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	dpo@mtarget.fr
Activités de traitement sous-traitées	Envoi de SMS
Traitement hors UE	Non concerné – aucun transfert hors UE au sens du RGPD : ☒

Identité du STU 6	DATASURE
-------------------	----------

Adresse du STU	8 rue Alfred Maurel 34120 PEZENAS FRANCE
Coordonnées du DPO du STU	direction@datasure.eu
Activités de traitement sous-traitées	Signature électronique
Traitement hors UE	Non concerné – aucun transfert hors UE au sens du RGPD : ☒

TRANSFERT HORS DE L'UE PAR LE SOUS-TRAITANT

Oui, des données à caractère personnel sont transférées hors UE : ☒

Des transferts des Données vers les Etats-Unis peuvent intervenir avec le STU MAILJET.

Les données transférées sont celles nécessaires au traitement dans le cadre d'une demande de support ou d'assistance du Responsable de Traitement et transféré par INDEX EDUCATION.

- État civil ;
- Identité ;
- Adresses e-mails.

Les traitements sont uniquement réalisés par le STU dans le cadre d'une prestation d'assistance ou de support nécessaire et immédiate requise par le Responsable de traitement.

Les mesures de sécurité du STU sont décrites respectivement dans plusieurs documents mis à disposition par le STU :

- [Mise en conformité RGPD](#)
- [Accord sur le traitement des données personnelles](#)

Identification du sous-MAILJET traitant importateur	
Pays concerné	Etats-Unis.
Type de traitement	Assistance
Finalités du transfert	Finalité principale : Gestion des demandes de support ou d'assistance du Responsable de Traitement (via l'envoi de mail)
Fréquence du transfert	Ponctuelle (Lors d'une demande d'assistance)
Catégories de personnes concernées dont les données à caractère personnel sont transférées	Description Utilisateurs du service

Catégories de données à caractère personnel transférées et durée de conservation dans le cadre des traitements hors UE	Catégorie de données	Description	Durée de conservation
	Etat civil, identité, adresses e-mails	Nom, prénom, email	Le temps du traitement de la demande d'assistance
Opérations réalisées sur les données	Opérations	Description	
	Collecte	Collecte de Données dans le cadre de la demande d'assistance	
	Conservation	Conservation des données le temps du traitement de la demande d'assistance	
	Effacement ou destruction	Suppression automatisée des données	
Mesures mises en place par le sous-traitant exportateur des données et le sous-traitant ultérieur hors UE importateur des données	Les mesures de sécurité du STU sont décrites respectivement dans plusieurs documents mis à disposition par le STU : - Mise en conformité RGPD - Accord sur le traitement des données personnelles		
Outil d'encadrement juridique concernant le transfert des données hors UE	Pays bénéficiant d'une décision d'adéquation		